

## Générique Obésités de causes rares

Centre de Référence des maladies rares

PRADORT

Syndrome de PRADER-Willi et autres Obésités Rares avec Troubles du  
comportement alimentaire

### Annexe 7 : Objectifs et conseils pratiques pour la prise en charge des altérations du CA selon l'âge

Objectifs	Nourrissons Enfants < 3 ans	Enfants en âge scolaire	Adolescents > 15 ans et adultes
<b>Maintenir les rythmes et instaurer un cadre alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauses régulières pendant la prise des biberons</li> <li>- Respect de la fréquence des prises alimentaires</li> <li>- Adaptation du volume selon la rapidité de la prise pondérale</li> <li>- Exceptionnellement, augmentation de la dilution du lait</li> <li>- Contrôle des quantités proposées lors de la diversification</li> <li>- Eviter les prises alimentaires inter-prandiales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une répartition par écrit détaillé des repas avec un cadre (horaires, structure) et si besoin éléments de ritualisation des repas (assiette et verre dédiés à l'enfant, plateau pour déterminer le volume du repas)</li> <li>- Limiter l'impulsivité : éviter les stimuli visuels (ne pas mettre de pain ou d'aliments à portée, limiter les quantités cuisinées,..), proposer des couverts (mimétisme), contrôler la vitesse d'ingestion de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une répartition diététique individualisée (=cadre) <b>par écrit</b> non négociable,</li> <li>- Ritualisation des prises alimentaires en respectant horaires, quantités, et contenus. = principe de la sécurité alimentaire : « pas de doute, pas d'espoir »</li> <li>- Utilisation de documents FALC en cas de déficience intellectuelle</li> </ul>
<b>Contrôler/limiter l'accès à la nourriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'aspect visuel (présentation et volume des légumes, vaisselle dédiée pour l'enfant)</li> <li>- Proposer des saveurs variés (aromates, épices, ..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage de la lecture des étiquettes/choix des produits, limitation des achats</li> <li>- Favoriser l'aspect visuel (présentation et volume des légumes, choix de la vaisselle)</li> <li>- Proposer des saveurs variés (aromates, épices, ..)</li> <li>- Fermeture à clé de la cuisine, absence de nourriture disponible au domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture de la cuisine ou des réserves</li> <li>- Identifier les sources possibles d'accès à la nourriture</li> <li>- Moyens de respect du cadre expliqué aux commerçants, structures d'accueil, foyer, hôpitaux,</li> <li>- Etre vigilants dans les trajets autonomes</li> <li>- Eviter les stimuli alimentaires (magasins, stages professionnels, buffets)</li> <li>- Eviter l'argent de poche</li> </ul>
<b>Contrôler le comportement</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper, répéter avec l'enfant l'organisation de la journée du lendemain et « négocier » les éventuels modifications alimentaires (système d'équivalence)</li> <li>-Prise en charge globale des troubles du comportement (psychiatre/psychologue)</li> <li>- Activité physique adaptée quotidienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instauration d'un climat de confiance pour diminuer l'anxiété</li> <li>- En aucun cas, l'alimentation ne doit être un moyen de punition ou de récompense.</li> <li>- Planifier des activités occupationnelles tout au long de la journée non en lien avec la nourriture</li> <li>- Eviter les cours de cuisine notamment si non supervisé, le travail dans la restauration,</li> <li>- Activité physique adaptée quotidienne</li> </ul>
<b>Favoriser la coordination des acteurs pour une cohérence de prise en charge</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PAI à la crèche</li> <li>- Répartition alimentaire écrite pour les parents et les structures d'accueil</li> <li>- Contact téléphonique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PAI à l'école, HDJ ou IME</li> <li>- Contact avec les référents</li> <li>- Répartition alimentaire écrite pour les parents et les structures d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact avec les référents à l'IMPro, l'ESAT, le foyer</li> <li>- Répartition alimentaire écrite pour les parents et les structures d'accueil</li> </ul>